



Comité de programmation interfonds Massif central du 09 Juin 2021 en visioconférence

Compte-rendu

Liste des présents

Cf. feuille d'émargement

L'ordre du jour est le suivant :

- Appel à projets itinérances
- Examen des dossiers déposés POI et CIMAC
- Dossiers prévisionnels
- Questions diverses et calendrier

Introduction

Sylvain Mathieu, le Président du GIP Massif central ouvre la séance et procède à l'appel des membres. Isabelle Blanc précise que la réunion est enregistrée.

Paul-Henry Dupuy, commissaire de Massif central, indique qu'il représentera l'État pour cette session, en l'absence d'un encadrant du SGAR.

Appel à projet itinérances 2020

La candidature de la Voie Régordane est proposée à la validation du comité de programmation sur l'avis du comité technique de l'appel à projets Itinérance 2020.

Les dossiers déposés sont en cours d'instruction et pourront être présentés au prochain comité.

Programmation (cf tableaux)

Isabelle Blanc, directrice du GIP Massif central, rappelle en préambule que les cofinancements doivent être communiqués à l'autorité de gestion en amont des COFIMAC pour que les dossiers appelant du FEDER puissent être programmés. Elle rappelle également que les cas de double financements concernant les projets présentés en COFIMAC sont à signaler par les cofinanceurs en amont du comité de programmation. Enfin, un rappel est également effectué sur les situations de conflits d'intérêts : il est demandé aux membres qui pourraient se trouver dans ce cas de figure de signer la feuille d'émargement dédiée et de ne pas prendre part à la discussion relative aux projets concernés en se déconnectant de la visioconférence ou en quittant la salle de réunion.

Enfin, dans le cadre des projections et de l'optimisation de la programmation et de la certification jusqu'au 31 décembre 2023, il paraît opportun de prolonger l'AMI « Biodiversité » de 3 mois jusqu'au 30 septembre 2021. Cela devrait permettre de récupérer des dossiers supplémentaires : il s'agit de 5 dossiers.

Mickael Paut précise que la date indiquée sur le diaporama est à rectifier car il s'agit de la date initiale de fin de l'AMI. Il est préférable de noter la date de fin modifiée suite à la prorogation effectuée dans le cadre de l'avenant n°1 soit le 30 juin 2021 .

Un avis favorable est formulé quant à cette prorogation.

A- Programmation POI :

29 dossiers sont programmés pour 2,45 millions d'euros de FEDER et 5,8 millions € de coût total éligible.

29 dossiers déposés sont en cours d'instruction pour 3,03 millions d'euros de FEDER sur 6,8 millions d'euros de coût total déposé.

On note une accélération dans la programmation.

Biodiversité :

MC0026627 - Fédération des conservatoires d'espaces naturels: Coordination et animation des projets et des acteurs des tourbières du Massif Central, pour un montant FEDER de 86 922 € sur un coût total d'opération de 173 844 € = **Avis FAVORABLE.**

MC0027017 - PNR Livradois Forez : Restauration des écosystèmes tourbeux et paratourbeux sur 6 sites du bassin versant de la Dore, pour un montant FEDER de 55 624 € sur un coût total d'opération de 111 247 € = **Avis FAVORABLE.**

MC0027291 - FDC Aveyron : Devenir d'une espèce emblématique du Massif Central « Cervus Elaphus » (conservation et développement des populations en équilibre avec ses habitats et les activités socioéconomiques), pour un montant FEDER de 284 858 € sur un coût total d'opération de 569 715 € ; il s'agit d'une opération collective avec les partenaires suivants FDC Tarn, la Lozère, FRC Occitanie, INRAE, PNRHL = **Avis FAVORABLE.**

MC0027421 - CEN ALLIER : Préservation des pies-grièches à tête rousse, pour un montant FEDER de 24 162 € sur un coût total d'opération de 48 323 € = **Avis FAVORABLE.**

MC0027890 - LPO AURA : Des pies grièches dans nos campagnes, pour un montant FEDER de 203 757 € sur un coût total d'opération de 400 219 € = **Avis FAVORABLE.**

MC0028363 - LPO Limousin : Des pies grièches dans nos campagnes, pour un montant FEDER de 38 253 € sur un coût total d'opération de 76 506 € = **Avis FAVORABLE.**

MC0027909 - LPO AuvergneRhône-Alpes : Plan d'actions Milan royal 2018-2020, pour un montant FEDER de 59 328 € sur un coût total d'opération de 130 360 € = **Avis FAVORABLE.**

MC0028001 - IPAMAC : Forêts anciennes volet 3, pour un montant FEDER de 154 881 € sur un coût d'opération de 309 762 € ; il s'agit d'une opération collaborative avec le CRPF Occitanie = **Avis FAVORABLE M. Sylvain Mathieu impliqué dans cette structure bénéficiaire de FEDER n'a pas participé à la discussion relative au projet en se déconnectant de la visioconférence et en signant la liste d'émargement dédiée.**

MC0029262 - IPAMAC : Animation, coordination et communication du programme multipartenaires, pour un montant FEDER de 63 105,43€ sur un coût total de 135 105 € = **Avis FAVORABLE**, **M. Sylvain Mathieu impliqué dans cette structure bénéficiaire de Feder n'a pas participé à la discussion relative au projet en se déconnectant de la visioconférence et en signant la liste d'émargement dédiée.**

MC0029654 - PNR MORVAN : Connaissances et préservation des forêts à haute valeur écologique du Morvan, pour un coût FEDER de 40 028 € sur un coût total d'opération de 80 056 € = **Avis FAVORABLE**, **M. Sylvain Mathieu impliqué dans cette structure bénéficiaire de FEDER n'a pas participé à la discussion relative au projet en se déconnectant de la visioconférence et en signant la liste d'émargement dédiée.**

MC0028148 - CBNMC : Valorisation de six années de travaux sur les forêts anciennes dans le massif central, pour un montant FEDER de 37 940 € sur un coût total d'opération de 75 879 € = **AVIS FAVORABLE.**

MC0029619 - CEN AUVERGNE : Préservation d'îlots de forêts anciennes en libre évolution et de tourbières, pour un montant FEDER de 50 891,20 € sur un coût total d'opération de 91 261 € = **AVIS FAVORABLE.**

MC0029958 - CEN Rhône-Alpes : Préservation des forêts anciennes à forte valeur écologique de la montagne ardéchoise – acquisition, pour un montant de 96 990 € sur un coût total d'opération de 161 650 € = **AVIS FAVORABLE.**

MC0030651 - CEN Rhône-Alpes : préservation des forêts anciennes à forte valeur écologique de la montagne ardéchoise, tranche2 pour un montant FEDER de 102 654 € sur un coût total d'opération de 171 090 € = **AVIS FAVORABLE.**

Pôles de pleine nature :

MC0027367 - PNR des Grands Causses : animation et promotion du PPN Grands Causses Lévézou, pour un montant Feder de 67 586 € sur un coût total d'opération de 168 964 € = **Avis FAVORABLE**

MC0027730 - Commune de Saint Rome de Tarn, PPN, aménagement base nautique et de loisirs pour un montant FEDER de 75 210 € sur un coût total d'opération de 242 231 € = **Avis FAVORABLE.**

MC0029685 - Syndicat mixte d'Aménagement du Mont Lozère, achat de VTT à assistance électrique / installation de bornes de service VTT/ sentier d'interprétation de l'étang de Barradon/ communication et promotion/ édition de 3 cartoguides pour un montant FEDER de 86 756 € sur un coût total d'opération de 216 890 € = **Avis FAVORABLE.**

MC0030379 - PETR Pays Midi Quercy, PPN des Gorges de l'Aveyron 2021-2022, pour un montant FEDER de 36 978 € sur un coût total d'opération de 92 446 € = **Avis FAVORABLE.**

MC0030539 - Département du Lot, valorisation des activités de pleine nature en vallée du Célé, pour un montant FEDER de 72 000 € sur un coût total d'opération de 204 014 € = **Avis FAVORABLE.**

Itinérance :

MC0027619 - Chemin Urbain V, promotion du chemin Urbain V, pour un montant FEDER de 57 240 € sur un coût total d'opération de 143 100 € = **Avis FAVORABLE.**

MC0028707 - Commune de Saugues, Via Podiensis : aménagement du chemin de St Jacques de Compostelle création d'une passerelle de sécurisation pour les marcheurs, pour un montant FEDER de 20 156 € sur un coût total d'opération de 50 389 € = **Avis FAVORABLE.**

MC0028974 - CDC Comtal Lot et Truyère, Via Podiensis : citernes lits/ abris innovants sur les chemins de Compostelle pour un montant FEDER de 252 335 € sur un coût d'opération total de 1 090 933 € = **AVIS FAVORABLE.**

MC0028935 - Derrière le Hublot, Via Podiensis : citernes lits/abris innovants sur les chemins de Compostelle pour un montant FEDER de 20 400 € sur un coût total d'opération de 51 000 € = **AVIS FAVORABLE.**

MC0029020 - Decazeville Communauté : Opération de sécurisation, amélioration du confort et mise en valeur patrimoniale sur le chemin de St Jacques de Compostelle -Via Podiensis sur la portion Firmi-Decazeville-Livinhac-le Haut, pour un montant FEDER de 26 995 € sur un coût total d'opération de 67 487 € = **AVIS FAVORABLE.**

MC0029024 - Conseil départemental de la Lozère : Via Podiensis, sécurisation des randonneurs du GR65 entre le Pascalet et le col d'Aubrac le long de la RD987, pour un montant FEDER de 77 104 € sur un coût total d'opération de 192 760 € = **AVIS FAVORABLE**

MC0029027 - Communauté d'agglomération du Puy en Velay : Via Podiensis, GR65 actions CAPEV, pour un montant FEDER de 34 088 € sur un coût total d'opération de 85 219 € = **AVIS FAVORABLE.**

MC0029052 - Syndicat mixte du bassin du Lot, développement et mise en produit de l'itinéraire V86 « la vallée du lot à vélo », pour un montant FEDER de 91 318 € sur un coût d'opération de 228 295 € = **AVIS FAVORABLE .**

Bois :

MC0028711 - EPSCP Université Clermont Auvergne : la fluoration appliquée au Bois pour le rendre hydrophobe sans chauffage ni solvant (FABRHYSs), pour un montant FEDER de 188 141,03 € sur un coût total d'opération de 384 173,95 € = **AVIS FAVORABLE.**

MC0028543 - domaine Nebout : bâtiment « démonstrateur » du Massif central :restructuration des bâtiments cuvage dans une démarche d'écotourisme, pour un montant FEDER de 47 416,83€ sur un coût d'opération de 94 833,67 € = **AVIS FAVORABLE.**

Re/Dé-programmation Feder :

MC009355 CMA Lot : nouvelle ventilation des postes de dépenses avec impact sur les régimes d'aides d'Etat mais CT inchangé.

MC17469 Terre de vie en Lozère : prorogation de 3 mois et nouvelle répartition des postes de dépenses : -8 202 ,01 €.

MC17504 Montagne d'Ardèche : prorogation de 3 mois, nouvelle répartition des postes de dépenses, déplafonnement de l'aide +1 560,50 €.

MC17501 Pays d'Urfé : prorogation de 3 mois, nouvelle répartition des postes de dépenses + 6 000 €.

MC17505 PETR Grand Clermont : prorogation de 3 mois, déplafonnement de l'aide + 21 209,53 €.

MC17816CD Lozère : prorogation de 3 mois, nouvelle répartition des postes de dépenses, déplafonnement de l'aide + 23 238,72 €.

MC0022101 Val'Eyrieux : prorogation de 3 mois, nouvelle répartition des postes de dépenses, déplafonnement de l'aide + 34 143,20.

MC0022111 Bazois Loire Morvan : modification de la période d'éligibilité et nouvelle répartition des postes de dépenses : - 9 940, 69€.

MC0027248 Résocuir : ajustement FEDER (augmentation cofinancements de Nouvelle-Aquitaine) – 20 181,33 €.

MC0021232 Villefranche de Panat : modification des actions et livrables de l'opération et chronologie de l'opération. Coût total inchangé.

MC0022506 CCQRGA : modification des actions et livrables. Coût total inchangé.

MC0023524 PNRGC opéco : intégration des cofinancements CD81, ajustement FEDER pour respect du cumul d'aides publiques : -9 846 €.

MC0021543 ABTMC : révision des montants des postes de dépenses et réactualisation du plan de financement avec ajustement du montant FEDER + 5 233,48 €.

Avis favorable pour l'ensemble de ces reprogrammations.

B- Programmation CIMAC :

12 dossiers sont programmés pour environ 1,8 millions d'euros de FNADT, 163k€ de crédits Régions et 2,9 millions € de coût total éligible.

D473 - Entente Interdépartementale des Causses et Cévennes : Doter le territoire Causses et Cévennes patrimoine mondial d'une stratégie touristique, pour un montant FNADT de 124 238 €, un montant Région Occitanie de 5 000 €, sur un coût total d'opération de 161 548 € éligibles retenus = **Avis FAVORABLE**.

D577 - Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien : Fonds de transition pour la rénovation énergétique sur le territoire de la COR, pour un montant FNADT de 139 809 € sur un coût total d'opération de 174 761,21 € éligibles retenus = **Avis FAVORABLE**.

D603 - Mecanic Vallée : Développement des entreprises du Cluster Mecanic vallee 2021, pour un montant FNADT de 40 000 € (*régime cadre exempté de notification n° SA 59106 - ancien n° SA. 52394 - relatif aux aides en faveur des PME pour la période 2014-2023*), un montant Région Occitanie de 50 000 €, un montant Région Nouvelle-Aquitaine de 50 000 € sur un coût total d'opération de 282 071,30 € éligibles retenus = **Avis FAVORABLE**.

D608 - ABTMC, UR COFOR AURA, UR COFOR Occitanie, UR COFOR Nouvelle-Aquitaine : Accroître les retombées territoriales de la construction bois grâce à BTMC™ (opération collaborative) pour un montant FNADT de 431 718,04 euros (*régime Aide d'État SA 41595 (2015/N) – partie A – régime-cadre « aides au développement de la sylviculture et à l'adaptation des forêts au changement climatique » prolongé jusqu'au 31/12/2022*), un montant Région Auvergne-Rhône-Alpes de 19 405,00 €, un montant Région Bourgogne-Franche-Comté de 9 727€ (en cours de confirmation), un montant Région Nouvelle-Aquitaine de 9 727 €, un montant Région Occitanie de 19 454€ (en cours de confirmation), sur un coût total d'opération de 612 599,77 € éligibles retenus = **Avis FAVORABLE**.

2021-004 - Villages vivants SCIC SARL : Redynamiser les centres bourgs du Massif central: une réponse apportée par Villages vivants, pour un montant FNADT de 200 000 € sur un coût total d'opération de 342 650 € éligibles retenus = **Avis FAVORABLE**.

2021-005 - Territoires de projets du Massif central : TPMC Création et développement d'un réseau de territoires de projets du Massif central, s'inscrivant dans la transmission numérique, pour un montant FNADT de 243 977 € sur un coût total d'opération de 304 971,40 € éligibles retenus = **Avis FAVORABLE** ; Mme Muriel Verges-Caullet impliquée dans cette structure bénéficiaire de FNADT n'a pas participé à la discussion relative au projet en se déconnectant de la visioconférence.

2021-006 - Fédération Terre de liens : Pour des Territoires Accueillants, œuvrant pour le Renouveau des Générations Agricoles, pour un montant FNADT de 152 369 € sur un coût total d'opération de 190 461 € éligibles retenus = **Avis FAVORABLE**.

2021-008 - GIP Europe des projets architecturaux et urbains : Programme POPSU Territoires, pour un montant FNADT de 150 000 € sur un coût total d'opération de 250 000 € éligibles retenus = **Avis FAVORABLE**.

2021-009 - Association des producteurs de Lait de Montagne (APLM) : Etude pour le développement de nouveaux produits en partenariat avec des entreprises locales, pour un montant FNADT de 69 066 € (*régime d'aide d'État n° SA 50627 « aides à la coopération dans le secteur agricole et*

agroalimentaire pour la période 2018/2020 » prolongé jusqu'au 31/12/2022) sur un coût total d'opération de 86 332,63 € éligibles retenus = **Avis FAVORABLE.**

2021-010 - SAS AgriBoisValeur : Développement des outils nécessaires adaptés aux TPE, PME du bâtiment du Massif central pour leur permettre d'optimiser l'utilisation de la maquette BIM, pour un montant FNADT de 80 000 € (régime cadre exempté de notification n° SA 59106 - ancien n° SA. 52394 - relatif aux aides en faveur des PME pour la période 2014-2023) sur un coût total d'opération de 160 000 € éligibles retenus = **Avis FAVORABLE.**

2021-011 - Clermont – Massif central 2028 : Sur le Massif ! Le Massif central au cœur de la candidature au titre de Capitale européenne de la culture Un premier volet d'actions pour mai 2021 – février 2022, pour un montant FNADT de 120 000 € sur un coût total d'opération de 165 668 € éligibles retenus = **Avis FAVORABLE.**

2021-014 - Commune d'Espalion : Aménagement du Centre-Bourg , pour un montant FNADT de 70 000 € sur un coût total d'opération de 140 850 € éligibles retenus = **Avis FAVORABLE.**

Pour information :

2021-007 - Centre Interrégional d'Information et de recherche en production Ovine (CIIRPO) et partenaires : CLIMAGROF 2 : L'agroforesterie, une solution en réponse au changement climatique - recherche et développement en élevages ovin viande du Massif central, dossier présenté pour information (« lot 2) en vue de sa programmation en octobre sous réserve de l'instruction.

C- Synthèse de la programmation :

Tous les projets ont reçu un avis favorable.

Programmation relativement importante avec un total programmé sur le Massif central de 5 881 798,76 euros (montants non proratisés), avec pour le FEDER 2 453 117,49 € correspondants à 41 projets.

Concernant le suivi global 2021, c'est une mobilisation de crédits sur le Massif central d'un montant de 10 674 574,66€ avec un FEDER mobilisé d'un montant de 4 369 338,49 € soit une ventilation de 40,93 % de crédits FEDER, 39,67% de crédits Etat, 16,82% de crédits Régions et 2,56% de crédits Départementaux (montants non proratisés).

Calendrier prévisionnel et points divers:

Le Commissaire de Massif central informe le comité de programmation des annonces faites par le Premier ministre et les Secrétaires d'État en charges de la Ruralité et du Tourisme concernant le plan Avenir Montagnes, à la fois sur la partie investissement et sur la partie ingénierie. Paul-Henry Dupuy rappelle également les étapes en cours et à venir concernant le CPIER 2021-27 et précise la cohérence entre la nouvelle CIMAC et le plan Avenir Montagnes. En particulier il rappelle la possibilité d'un lancement concomitant de l'AMI territoires de lacs permettant d'appuyer une cible de 6 territoires en ingénierie ; cela pourra au besoin donner lieu à une consultation écrite du comité de programmation.

Il souligne la qualité du partenariat construit et remercie l'ensemble des parties prenantes. Il remercie enfin l'ensemble des membres et les différents services animateurs et instructeurs ayant permis une nouvelle programmation de dossiers 2021 aussi dense.

Sylvain Mathieu rappelle que les élections régionales et départementales se dérouleront fin juin et donneront ensuite lieu à l'installation des assemblées et des différents exécutifs.

Les Régions ont indiqué que la désignation des délégués régionaux au GIP interviendrait en septembre .

Un prochain comité de programmation devrait être organisé courant octobre. Nicolas Bernard précise que lors de ce prochain comité de programmation sera appliqué, dans un esprit de transition vers le prochain CPIER 2021-27, et ses nouvelles modalités de financement, la modalité du taux forfaitaire pour les coûts indirects (15 % des coûts de personnels) concernant les crédits État, par analogie avec la pratique opérée sur le FEDER ; les bénéficiaires seront amenés à attester de la réalisation effective de ces coûts indirects au moment du paiement.

Après avoir demandé s'il restait des questions, Sylvain Mathieu remercie les participants et clôt la séance.

Le Président du GIP Massif central,
Vice-Président de la Région Bourgogne-Franche-Comté

Sylvain MATHIEU

Le Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes,
Préfet coordonnateur du Massif central,

Pour le Préfet
de la région Auvergne-Rhône-
et du département du Rhône,
par délégation,
la chargée de mission

Stéphanie GIRAUD